



BERNARD PERRET, Nouveau Directeur de la SEMCODA

Âgé de 56 ans, natif de l'Ain qu'il connaît parfaitement, M. Bernard PERRET dispose d'une expérience de référence dans les secteurs du logement et de l'immobilier. Il a exercé les fonctions de responsable financier du Groupe Floriot de 1984 à 2007, puis de directeur général de Floriot Immobilier Promotion de 2007 à ce jour.

Il était également membre du Comité de Direction du groupe (600 personnes, chiffre d'affaires de 200 M€ HT).

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions d'élu, il a été administrateur de plusieurs offices publics d'HLM. Sa connaissance fine du secteur immobilier et des partenariats public / privé seront des atouts majeurs dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Comme la loi l'y autorise, il conservera son mandat de Maire de la Commune de Viriat, laissant progressivement ses autres mandats d'élus.

Avec cette nomination, la SEMCODA entend ouvrir une nouvelle page de son histoire pour continuer à remplir pleinement son rôle majeur d'aménageur du territoire et de société de référence dans son secteur d'activités. Rester proche des locataires, favoriser et valoriser le vivre ensemble restent sa première mission.



**BIENVENUE À
BERNARD PERRET**

Directeur
de la SEMCODA

► Résidence Seniors Nausicaa
AMBÉRIEU-EN-BUGEY

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SEMCODA

PAGE 2

REPORTAGE : RILLIEUX-LA-PAPE
LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

PAGE 3

DÉMÉNAGEMENTS
À RILLIEUX-LA-PAPE
ET MEXIMIEUX

PAGE 4

VENTE DE PATRIMOINE
SPÉCIALE LOCATAIRES

PAGE 4



LOCATAIRES D'UN LOGEMENT CONVENTIONNÉ* : À VOS BULLETINS DE VOTE !



**ENTRE LE 14 ET
LE 22 NOVEMBRE 2018
SE DÉROULERONT
LES ÉLECTIONS DE
VOS REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA SEMCODA**

▶ COMBIEN SONT-ILS ?

Chez SEMCODA, ils sont au nombre de 4.

▶ QUEL EST LEUR RÔLE ?

Ils défendent les intérêts collectifs de tous les locataires.

Ils sont membres de droit du Conseil de Concertation Locative.

▶ QUI PEUT ÊTRE ÉLU ?

Tout locataire d'un logement conventionné, âgé d'au moins 18 ans, et ne tombant pas sous le coup des dispositions de l'Art. L423-12 du CCH.

▶ QUEL MODE DE SCRUTIN ?

Scrutin de liste à un tour, sans panachage, ni radiation, avec représentation proportionnelle au plus fort reste.

▶ QUI VOTE ?

Tout locataire d'un logement conventionné, dont le contrat de location a été conclu au moins 6 semaines avant la date de dépouillement.

▶ COMMENT VOTER ?

2 possibilités :

- soit par internet, en vous connectant sur une plate-forme dédiée, dont l'adresse vous sera transmise ;
- soit par correspondance, en glissant votre bulletin de vote dans une enveloppe de confidentialité, à retourner en utilisant l'enveloppe T qui vous sera fournie.

▶ QUAND VOTER ?

Entre le 14 et le 22 novembre 2018 à 12 heures. Tout bulletin ou vote électronique arrivé après cette date ne sera pas pris en compte.

▶ DÉPOUILLEMENT

Le 22 novembre 2018 à partir de 14h30.

**ALORS N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !
C'EST IMPORTANT POUR VOUS, C'EST DANS VOTRE INTÉRÊT.**

Les équipes des agences SEMCODA

REPORTAGE

RILLIEUX-LA-PAPE LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

105 logements SEMCODA vont être démolis fin 2019/début 2020. Nous accompagnons 105 familles locataires pour leur relogement.

La ville de Rillieux-la-Pape a entamé un projet majeur de renouvellement urbain pour recréer un centre attractif et redonner de l'oxygène à la ville. Un immeuble de la SEMCODA de 89 logements sera donc démolé ainsi que 16 logements en copropriété.

105 foyers sont concernés par le relogement à la SEMCODA. Service logement, chargés de maintenance, secrétaires techniques, conseillères en économie sociale et familiale, employés d'immeuble, responsable de site, assistante de direction, personnel d'accueil... Les équipes de l'Agence de Rillieux-la-Pape et du siège social se sont toutes mobilisées pour faire de cette transition une réussite pour les familles locataires !

“ Quand j'ai appris, lors d'une réunion publique en 2015, que notre immeuble allait être démolé j'ai été surpris... car je pensais que celui-ci n'était pas concerné par la destruction et mécontent car, lorsque l'on a plus de 70 ans, c'est difficile de déménager. Cela faisait plus de 40 ans que je vivais ici. En plus je venais de perdre mon épouse. Je n'étais d'ailleurs pas seul à être remué par la nouvelle : dans notre immeuble 40 personnes ont entre 70 et 95 ans ! Heureusement, la SEMCODA m'a bien accompagné pour le choix du nouvel appartement, même si j'ai dû passer d'un T5 à un T4. L'appartement a totalement été refait à neuf. Il est au 14e étage, dans un quartier bien plus calme que le précédent. Il y a une bonne entente entre les voisins et c'est très appréciable. Orienté Est, je profite de la vue et de la lumière du matin et j'ai pu conserver mon garage. Le déménagement c'est bien passé ; mais il me reste encore quelques cartons à vider... Je n'ai plus 20 ans ! ”

Témoignage de Pierre DESORMIÈRE, locataire SEMCODA.

▶ IMPORTANT

La SEMCODA préserve les conditions de sécurité et d'entretien des bâtiments voués à la démolition. Elle procède à la sécurisation des parties communes et des logements au fur et à mesure des départs. Et en cas de situation sociale et économique difficile pour certains locataires, des mesures d'accompagnement individualisés sont mises en place avec la conseillère en économie sociale et familiale de la SEMCODA pour trouver des solutions sur mesure.

Des permanences ont lieu tous les jeudis matin à l'agence SEMCODA de Rillieux-la-Pape, pour répondre à toutes les questions et informations sur le relogement.

▶ LA MISSION DE RELOGEMENT PAR ÉTAPES

Plus d'une année d'accompagnement actif au plus proche de nos locataires.

- 1 Réunions publiques de présentation et d'information.
- 2 Rencontres personnalisées sous forme d'entretien individuel pour recueillir les nouveaux besoins en matière de logement et de localisation.
- 3 Passage des dossiers en commission d'attribution.
- 4 Signature du contrat de location.
- 5 Etat des lieux du futur logement.

La SEMCODA prend soin d'organiser et prendre en charge le déménagement pour veiller à la bonne installation des familles. Un bilan du relogement sera réalisé dans 6 mois, questionnaire de satisfaction à l'appui, afin d'assurer un suivi personnalisé de l'emménagement.



LA SEMCODA
ACCOMPAGNE LES
LOCATAIRES POUR
LEUR RELOGEMENT

DÉMÉNAGEMENTS À RILLIEUX-LA-PAPE ET MEXIMIEUX



NOUVEAUX
LOCAUX,
NOUVELLE
ADRESSE,
TOUJOURS AU
PLUS PROCHE DES
HABITANTS.

Depuis le 7 septembre 2018 l'Agence de Rillieux-la-Pape vous accueille à l'adresse suivante :

62 A, Avenue de l'Europe - CS 30054

69141 Rillieux-la-Pape Cedex

Les horaires d'ouverture et les numéros de téléphone demeurent identiques.



Le Bureau de Meximieux déménage également et a ouvert à sa nouvelle adresse depuis le 13 septembre 2018 :

16 A, Rue du Docteur Boyer

01800 Meximieux

Une nouvelle adresse à noter !

[SEMCODAcestàvous]

Devenir propriétaire c'est possible avec la SEMCODA !

Retrouvez
nos biens
à la vente sur
www.semcodacom

SEM CODA
c'est à vous !



Appartement ou maison, en tant que locataire SEMCODA, si vous souhaitez acheter un bien SEMCODA, vous êtes privilégiés et prioritaires.

Vous êtes privilégié car vous bénéficiez d'un **prix réservé aux locataires SEMCODA**. Ce tarif privilégié est également valable pour vos parents ou vos enfants.

Vous êtes prioritaire car, en tant que locataires SEMCODA, vous avez la primeur sur tous les biens que nous proposons à la vente.

RENSEIGNEZ-VOUS, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS.

Afin de mieux vous accompagner dans votre démarche, nous vous recommandons de **définir votre enveloppe budgétaire**. Les établissements bancaires ou les courtiers peuvent vous aider sur ce sujet.

Si vous avez une demande très précise concernant une annonce, et que votre budget est défini, contactez l'attaché commercial en charge du secteur de votre recherche (coordonnées sur le site internet). Il vous accompagnera dans vos démarches pour mener à bien votre projet d'achat.

VOS RÉCLAMATIONS CONCERNANT VOTRE CONTRAT DE LOCATION

Nous veillons quotidiennement à ce que votre location apporte tout le confort que vous souhaitez. En cas de réclamation relative à votre contrat, et pour vous donner le plus rapidement possible satisfaction, vous devez formuler dans un premier temps votre réclamation auprès de la SEMCODA, 50 Rue du Pavillon - CS91007 - 01009 Bourg en Bresse.

Si vous n'obtenez pas satisfaction malgré l'intervention de nos services, vous pouvez recourir à la médiation à la consommation en vous adressant à : Médicys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 Paris - 01 49 70 15 93 ou sur www.medicys.fr